EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 avril 2013 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six avril deux mille treize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 avril 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Alain MARTINET à Jacqueline CHAPON, Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Olivier BIANCHI à Cécile AUDET, Havva ISIK à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Carole COURTIAL à Alain BARDOT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Jean-Philippe VALENTIN à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Philippe BOHELAY, Odile SAUGUES, Eric SEVRE**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Monique BONNET quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à Philippe GORCE.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n° 4 et donne pouvoir à Françoise NOUHEN.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n°4.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Dominique ADENOT à partir de la question n°4.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°32 (fin du pouvoir de Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE).
Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 46.
Madame Martine REMBERT-MANTELET quitte la séance avant le vote de la question n°51.

Rapport N° 30

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Nous disposons au budget primitif 2013 d'un crédit de 61000 € destiné à l'attribution de subventions exceptionnelles en faveur d'associations ou d'établissements publics poursuivant des activités culturelles.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATION ANDITOIT **1000 €**

Cette association intervient dans le champ social en gérant deux résidences pour handicapés mentaux à Montferrand. Elle organise en parallèle des activités sportives et culturelles pour faciliter l'intégration de ses résidents dans la vie sociale et mieux faire connaître les problématiques liées au handicap. Dans ce cadre, elle envisage d'organiser un concert à l'Eglise de Montferrand, le 13 octobre prochain, qui verra deux artistes clermontois se produire à savoir Cathy Constantin, violoncelliste et Christophe Constantin, pianiste.

LES PORTES DE L'AUVERGNE **1 000 €**

Cette association qui gère l'activité de « Radio Arverne » a proposé à l'occasion du dernier Festival du Court Métrage une série d'émissions exceptionnelles qui consistaient à accueillir des cinéastes, comédiens et personnalités du cinéma en liaison avec l'actualité du festival.

Cette initiative visait à promouvoir le festival mais aussi à sensibiliser le public de cette radio à la culture cinématographique.

ASSOCIATION TANGO VOLCANIQUE AUVERGNE **3 000 €**

-

Cette association qui rassemble près de 200 adhérents souhaite proposer à l'occasion de son 15ème anniversaire, une manifestation exceptionnelle visant à assurer la promotion du tango argentin.

Un programme d'actions culturelles serait ainsi proposé du 2 au 5 octobre prochain dans divers lieux de la Ville qui comportera notamment une exposition, un spectacle et des bals à destination du grand public.

ALTERNATIVE POESIE **600 €**

L'association « Alternative Poésie » a pour objet de promouvoir la poésie dite « vivante » (slam) en organisant des ateliers d'écriture et des scènes de poésie.

Elle mène des collaborations avec les établissements scolaires, les lycées, les universités, les maisons de quartiers afin de défendre et valoriser la langue française auprès de tous les publics. Elle a également mené plusieurs collaborations avec des acteurs culturels clermontois, comme Les Amis du Café-Lecture ou le Cercle Amélie Murat. L'association a proposé un atelier d'écriture dans le cadre du Festival International des Textiles Extra Ordinaires (FITE) en septembre dernier au Jardin Lecoq.

Appartenant au réseau de la Fédération Française de Slam Poésie, « Alternative Poésie » organise les tournois régionaux de poésie depuis 2008. Ces finales régionales permettent au public de désigner les 4 poètes qui représenteront Clermont-Ferrand au Grand Slam National de Poésie du 3 au 9 juin 2013 à Paris. En 2012, Clermont-Ferrand a terminé 3ème de ce grand concours national.

Après la Coopérative de Mai et la Maison de l'Oradou, les finales régionales se sont déroulées le 13 avril 2013 au Corum Saint Jean.

PETIT THEATRE DE VALLIERES **2 000 €**

Le Petit Théâtre de Vallières fête en 2013 ses quinze ans d'existence. Il est devenu au fil des années un lieu de ressources inscrit dans le paysage culturel clermontois. Dédié au théâtre amateur, il pratique néanmoins des ouvertures et collaborations avec les professionnels du spectacle vivant.

Le lieu souhaite fêter cet anniversaire autour d'un temps fort qui se déroulerait du 1er au 8 décembre 2013. Le programme envisagé comprendrait la création d'une pièce de théâtre originale, avec une commande d'écriture à un auteur et une mise en scène assurée par Dominique Freydefont (compagnie DF). Par ailleurs, le Théâtre Vice Versa (compagnie en résidence permanente) souhaite monter un spectacle autour de Jean de la Fontaine avec des groupes amateurs, sous la coordination de Dominique Touzé (Wakan Théâtre). Les entrées de ces soirées seraient gratuites pour les spectateurs.

Enfin, le lieu souhaite associer à cet événement les professionnels du spectacle vivant afin de conforter les liens entre pratique amateur et professionnelle (l'organisation d'une « soirée partenaire » est envisagée).

ASSOCIATION INTERREGIONALE POUR LA PROMOTION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE **5 000 €**

Cette association a entrepris, en 2005, de réaliser un important travail de recherche visant à restituer, sous la forme d'un atlas topographique, l'organisation de la capitale des Arvernes, *Augustonemetum*. Un site web a été créé en 2010 afin de rendre accessible ces informations au plus grand nombre.

L'année 2013 sera ainsi consacrée à la finalisation des recherches et à l'amorce de la synthèse générale, en sachant que la publication scientifique finale des données devrait être présentée fin 2014.

GREFFON PLASTIQUE **800 €**

L'association « Greffon Plastique » organisera la cinquième édition de sa manifestation d'art contemporain les 18 et 19 mai 2013 dans les rues du quartier historique de la Ville et au Jardin Lecoq.

Ce sera l'occasion de redécouvrir l'espace urbain à travers les regards d'artistes aux démarches variées. Les propositions des participants auront pour dénominateur commun l'appropriation du lieu, en prenant en considération ses caractéristiques, ses atouts et ses contraintes.

LES AMIS DE L'ITALIE **500 €**

L'association « Les Amis de l'Italie » accueille un spectacle de marionnettes proposé par une compagnie de théâtre sicilienne en tournée en France.

Le prix de cession de ce spectacle est de 1500 €. Il aura lieu mercredi 10 avril 2013 à la Maison du Peuple, mise à disposition gracieusement, ce qui représente une aide en nature de 402 € TTC.

BRUT DE BETON PRODUCTION **4 000 €**

A l'occasion des Contre-plongées de l'été, la Ville participe au soutien régulier des compagnies locales par le financement d'une création.

Pour 2013, le choix s'est porté sur la compagnie de théâtre, Brut de Béton qui présentera dans la cour du centre Blaise Pascal, un spectacle intitulé « l'Effacement » portant sur le thème de la vieillesse et de la nostalgie.

Le financement de cette création s'opère en deux temps. Afin de permettre à la compagnie de commencer son travail de création dès 2012, celle-ci a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 4000 € en décembre dernier.

Un concours complémentaire, d'un montant équivalent, intervient en 2013 pour la réalisation de la deuxième phase de ce spectacle.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 mai 2013

Le Maire,

Serge GODARD